

# « Je ne connais pas cet homme. »

(Jean 1, 29-34)



On a toujours reproché à St Pierre cette affirmation qui fut sa plus grande peine car elle constituait une trahison de son ami et de son maître. Pourtant Pierre ne faisait qu'affirmer une chose qui était bien réelle pour lui. L'homme que l'on présentait devant lui couvert de plaies à cause des coups reçus, méconnaissables à cause de la fatigue du chemin de la croix. Cet homme-là, Pierre ne le reconnaissait pas. C'était impossible que ce soit lui. Son maître, son ami, lui, le plus beau des enfants des hommes, devenu si laid à cause de la méchanceté des hommes, Pierre ne pouvait absolument pas le reconnaître. Voilà pourquoi il affirme avec véhémence et par trois fois. « **Je ne connais pas cet homme** ».

Il nous est demandé à nous aujourd'hui de reconnaître Dieu dans le pauvre, le démuné, l'itinérant, le sidéen, le misérable, le laissé pour compte, le rejeté de la société. Avouons tout simplement que c'est beaucoup nous demander et que si nous n'y arrivons pas du premier coup nous ne devons pas nous compter pour battu. Il nous faudra recommencer, regarder par deux fois et même trois fois, et même alors. Nous ne sommes pas tous des «mère Térésa»

Mais revenons à Jean Baptiste. Il répète par deux fois dans le court évangile de ce jour: « **Je ne le connaissais pas: mais...** »

Il ne pouvait pas ne pas connaître Jésus, c'était son cousin. Ils sont nés à six mois d'intervalle et ont même fait connaissance avant de naître au moment de la Visitation de Marie à sa cousine Élizabeth. Ils se sont sûrement rencontrés dans leur jeunesse. Ils sont peut-être même allés à l'école ensemble, la petite ou la grande école. Mais celui que Jean connaissait, c'était son cousin, le fils de Marie et de Joseph, qui habitait Nazareth, qui jouait avec ses amis, qui fréquentait la synagogue, un jeune homme sérieux mais bien humain.

Aujourd'hui Jean Baptiste nous fait part d'une révélation qu'il a eu et celle-ci va changer totalement son regard sur celui qu'il croyait connaître. Voyant venir Jésus Jean dit: « **Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde** ». Plus loin Jean rend ce témoignage: « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel et demeurer sur Lui. Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit: « L'homme sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise dans l'Esprit Saint. » Oui j'ai vu et je rends ce témoignage: c'est lui le Fils de Dieu. »

Voilà qui change tout. Jésus pour Jean n'est plus le cousin, l'ami, le frère, il est l'Agneau de Dieu, il est le Fils de Dieu.

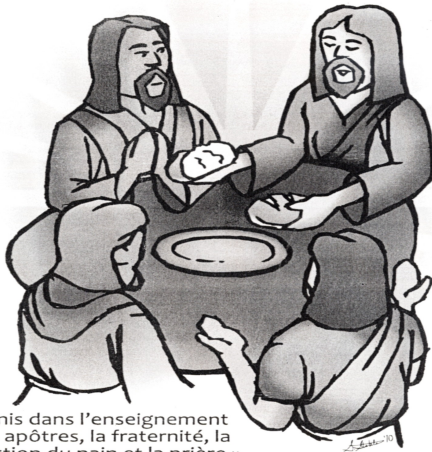
Nous pouvons connaître par cœur toute la vie de Jésus, ses paroles, ses miracles, tous ses faits et gestes, mais tant que nous n'aurons pas accédé à cet acte de foi: c'est lui le Fils de Dieu, nous devons toujours dire avec le Baptiste; Je ne le connaissais pas.

Seigneur, fais que j'apprenne chaque jour à te connaître davantage.

*Jean Jacques Mireault, prêtre*

N La semaine de prière pour l'unité chrétienne 2011

O  
I  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
I  
N



« Unis dans l'enseignement  
des apôtres, la fraternité, la  
fraction du pain et la prière »

Actes 2 : 42 - 47

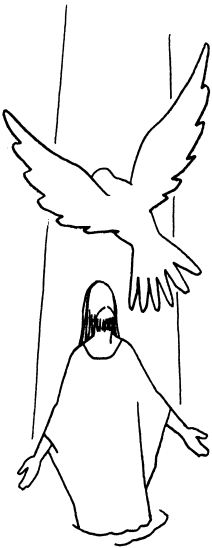
Célébration œcuménique à l'Oratoire Saint-Joseph  
**Dimanche, le 23 janvier 2011 à 19h**

- 1500 personnes
- 5 chorales
- 24 différentes traditions chrétiennes

INFORMATION  
514 937-9176



## L'AGNEAU DE DIEU



Jean voit Jésus venir vers lui et dit « Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. Ce n'est plus le temps de dire : Préparez..., puisque Celui dont la venue a été préparée se laisse voir, il s'offre désormais aux regards. La nature de l'événement demande un autre discours. Il faut faire connaître Celui qui est là, expliquer pourquoi il est descendu du ciel et venu jusqu'à nous. C'est pourquoi Jean déclare : *Voici l'Agneau de Dieu.*

Le prophète Isaïe nous l'a annoncé en disant qu'il est traîné à l'abattoir comme une brebis, comme un agneau muet devant ceux qui le tondent.

La loi de Moïse l'a préfiguré, mais, étant figure et ombre, elle ne procurait qu'un salut incomplet et sa miséricorde ne s'étendait pas à tous les hommes. Or, aujourd'hui, voici l'Agneau véritable.

Cyrille d'Alexandrie

### À LOUER

12 bureaux fermés, éclairés et chauffés,  
dans un édifice patrimonial au cœur du Plateau Mont-Royal.

Disponibles dès MAINTENANT.

☎ 514-526-5961 - Courriel : [accueil@egliseic.org](mailto:accueil@egliseic.org)

## Un mot sur notre mandat avec le Bingo Hochelaga



L'an dernier, après la fermeture du Bingo Mont-Royal qui aidait financièrement notre paroisse, nous avons obtenu de signer un nouveau mandat d'affaire avec les gestionnaires du Bingo Hochelaga et depuis décembre 2009, ce Bingo nous remet chaque mois un pourcentage de ses recettes. Nous venons de terminer la première année de cet arrangement qui a apporté à la Fabrique Immaculée-Conception l'intéressante somme de **52 535 \$**. Ces revenus ont été en grande partie utilisés pour payer les frais de chauffage, d'éclairage, d'entretien et d'assurances de notre église. Et nous poursuivons cette entente pour une deuxième année consécutive. Pour cette bienveillance à notre égard en des temps difficiles, je remercie en votre nom les deux propriétaires du Bingo Hochelaga, messieurs Jacques Pelletier et Reynald Piperno de nous avoir accueillis comme organisme associé, ce qui est maintenant presque impossible à obtenir.

Gilles Guibord, marguillier  
chargé du dossier bingo

## Offrandes hebdomadaires



**9 janvier**

Quête libre :	255,05 \$
Enveloppes :	413,10 \$
Lampions :	233,42 \$
<b>Total :</b>	<b>901,57 \$</b>

## Célébrations de l'Eucharistie

<b>Samedi</b> 16 h 30	<b>15 janvier</b> Monique Chicoine	<b>Messe dominicale</b> Anne Vaillancourt
<b>Dimanche</b> 10 h	<b>16 janvier</b> Intentions personnelles	<b>2<sup>e</sup> dimanche du Temps ord.</b> Shirley Augustin
<b>Lundi</b> 16 h 30	<b>17 janvier</b> Intentions personnelles	<b>Saint Antoine</b> Michel Laforest
<b>Mardi</b> 16 h 30	<b>18 janvier</b> Régent Beaudin	<b>Temps ordinaire</b> Collecte aux funérailles
<b>Mercredi</b> 16 h 30	<b>19 janvier</b> Pauline Charlebois	<b>Temps ordinaire</b> Collecte aux funérailles
<b>Jeudi</b> 8 h 30	<b>20 janvier</b> Régent Beaudin	<b>Temps ordinaire</b> Collecte aux funérailles
<b>Vendredi</b> Relâche	<b>21 janvier</b>	<b>Sainte-Agnès</b>

## Lampe du sanctuaire et offrandes

Les personnes qui désirent faire un don pour la lampe du sanctuaire (25 \$) ou les offrandes, pain, vin et chandelles (10 \$), peuvent le faire en se présentant au presbytère du lundi au jeudi entre 9 heures et 17 heures. Merci.